

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 23 décembre 2022

EAU DISTRIBUÉE DANS 12 COMMUNES DE SEINE-MARITIME IMPROPRE À LA CONSOMMATION EN RAISON DE LA SURVENUE DE TURBIDITÉ AU SEIN D'UN CAPTAGE D'EAU

L'Agence Régionale de Santé Normandie fait savoir que la Communauté de Communes Campagne de Caux distribue une eau dont la qualité est dégradée en raison des fortes précipitations sur une partie de son territoire (8 communes en totalité et 4 communes en partie, soit environ 4 400 habitants).

Il s'agit de particules d'argiles et de limons, très rapidement entraînées dans les nappes souterraines par les pluies très importantes, responsables de l'érosion des terres.

Ce phénomène peut être associé à un risque de contamination microbienne.

**En conséquence, la population est invitée
à ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'à nouvel ordre.**

Cette eau ne doit pas être utilisée pour les usages alimentaires, la boisson, le lavage des dents, la toilette des nourrissons, la préparation des aliments, des boissons chaudes et des glaçons.

L'eau du robinet reste néanmoins utilisable pour les autres usages (toilette, douche, WC).

Les abonnés sont directement informés par la collectivité ou l'exploitant qui mettent à disposition de l'eau embouteillée (contact SAUR : 02 50 72 40 09)

Tout est mis en œuvre pour qu'un retour à une situation normale ait lieu rapidement, qui sera confirmé par des résultats d'analyses conformes aux normes en vigueur. Une information régulière sera faite par la collectivité et l'exploitant aux habitants des communes.

LISTE DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU

- ANGERVILLE-BAILLEUL (en totalité)
- ANNOUVILLE-VILMESNIL (en totalité)
- BEC-DE-MORTAGNE (en partie : sauf les hameaux : Dauphin, Fournais, Ferme Riceys, Château Grand Daubert, Gustinerie)
- BENARVILLE (en totalité)
- BREAUTE ANTIVILLE (8 abonnés)
- BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX (en totalité)
- DAUBEUF-SERVILLE (partie sud)
- GONFREVILLE-CAILLOT (en totalité)
- GRAINVILLE-YMAUVILLE (en totalité)
- SAINT-MACLOU-LA-BRIERE (en totalité)
- SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX (11 abonnés)
- TOCQUEVILLE-LES-MURS (en totalité)